

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE BOURG-DE-THIZY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Janvier 2012

RELEVÉ DES DÉCISIONS

- **Le Compte rendu de la dernière séance du 15 Décembre 2011 est adopté à l'unanimité**

ORDRE DU JOUR

1 / Subvention 2012 au CCAS

M. Daniel LARGENT, 1^{er} Adjoint, délégué aux Finances, rapporteur, rappelle que, comme chaque année, le Conseil est invité à attribuer une subvention au Centre Communal d'Action Sociale afin d'équilibrer son budget, notamment pour assurer le financement du repas de l'amitié.

Dans le cadre de la préparation du Budget 2012 du CCAS, une subvention de 5000 € s'avère nécessaire afin d'assurer l'équilibre budgétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE d'attribuer une subvention de 5000 € au Budget du CCAS au titre de l'année 2012

2 / DELEGATIONS AU MAIRE : Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L.2122-22 du CGCT

M. Daniel LARGENT, 1^{er} Adjoint, délégué aux Finances, rapporteur, rappelle que par délibération du 20 mars 2008, l'assemblée délibérante a délégué au Maire certaines de ses compétences au titre de l'article L 2122-22 et suivants du Code général des Collectivités Territoriales afin de faciliter le fonctionnement du service public communal.

En application de cette délégation, Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes :

Il est rappelé qu'au Budget Primitif 2011, des dépenses imprévues ont été portées à l'article 020 « *Dépenses imprévues d'investissement* » pour un montant de 50 000 €, puis modifiées par décisions du Maire du 21 septembre 2011 pour 1000 €.

Ces crédits servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature.

DECISION DU MAIRE DU 29/12/2011 pour Travaux en régie (Ecritures d'Ordre) :

Afin de restituer à la section de fonctionnement le montant des charges qu'elle a supportées au cours de l'année 2011 pour des travaux effectués par les agents communaux et ayant le caractère de travaux d'investissement (mur et escalier au cimetière), il convient d'effectuer un virement de crédit, de la façon suivante :

C/ 020	Dépenses imprévues d'investissement	- 600.00 €	
C/ 2116 (040)	Cimetière		+ 600.00 €

Complémentaire à la décision du Maire du 29/12/2011 pour Travaux en Régie (Ecritures d'Ordre) :

Pour permettre l'équilibre des écritures d'ordre des chapitres 040 (DI) et 042 (RF), il y a lieu de modifier le chapitre 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement » pour permettre les virements de crédits suivants :

C/ 022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- 600.00 €	
C/ 61551	Entretien et réparations sur matériel roulant		+ 600.00 €
C/ 722 (042)	Travaux en régie Immobilisations corporelles		+ 600.00 €
C/ 74751	Part. Groupements de collectivités	- 600.00 €	

DECISION DU MAIRE du 03/01/2012 :

Afin de prendre en compte la dépense relative au dégrèvement accordé aux jeunes agriculteurs enregistrée par les services du Trésor le 22 novembre 2011, il convient d'effectuer un virement de crédit de la façon suivante :

C/ 022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- 100.00 €	
C/ 7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs,		+ 100.00 €

Le Conseil Municipal, PREND ACTE de ces décisions.



3 / PARTICIPATION AUX FRAIS DE FOURNITURES SCOLAIRES DES ELEVES DE CLASSE DE PERFECTIONNEMENT A THIZY - AU TITRE DEL'ANNEE 2012

M. Jean-Marc BERTHOUX, Adjoint délégué aux affaires scolaires, rapporteur, expose que par courrier du 9 janvier 2012, Madame le Maire de Thizy nous informe que trois élèves originaires de Bourg-de-Thizy sont inscrits en classe de perfectionnement et nous demande à ce titre une participation de 50 € par élève, au titre des frais de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2011/2012.

La Commune assure la gratuité des fournitures à tous les enfants des écoles publiques, il est donc proposé au Conseil, comme les années précédentes, d'accepter cette demande de participation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE d'accorder une subvention de 150 € à la Commune de Thizy pour participation aux frais de fournitures scolaires des trois élèves de classe de Perfectionnement, au titre de l'année 2012

4-5 / Tableau de permanence des Elus pour les scrutins prévus en 2012 :

- *Election Présidentielle des 22 avril et 06 mai 2012*
- *Elections Législatives des 10 et 17 juin 2012*

M. le Maire donne les dates de scrutins prévus au cours de l'année 2012 et propose aux membres du Conseil de prévoir les tours de garde pour la tenue des bureaux de vote étant entendu que ces dates seront valables pour les deux scrutins.

Les tours de garde pour la tenue des bureaux de vote sont établis comme suit :

Horaires	Bureau de Vote 1	Bureau de Vote 2
De 08h00 à 10h30	DESSEIGNÉS Jean	LARGENT Daniel
	CHAUMETTE Jacqueline	LEPETITGALAND Marion
	BOUDON Robert	BEDIN Guillaume
De 10h30 à 13h00	MATHOU Roger	BERTHOUX Jean-Marc
	GLATARD Christelle	CHERPIN Danielle
	VINCENT Annie	SROKA Monique
De 13h00 à 15h30	LEPETITGALAND Marion	MAYER Paulette
	DEZAYE Gabriel	MATHOU Roger
	CHATARD Sylvain	CERNICCHIARO Lionel
De 15h30 à 18h00	HERRADA Olivier	AUGROS Alain
	FABRE Jean-Luc	MAYER Paulette
	SROKA Monique	DEZAYE Gabriel

Il est demandé à chacun de prévenir le secrétariat de la Mairie en cas de modification.

Un tableau récapitulatif des permanences sera remis à chaque intéressé.

6 / FONDS DE CONCOURS POUR LES TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES - Modification de la convention avec la CCPAT

M. Daniel LARGENT, 1^{er} Adjoint, délégué aux Finances, rapporteur, rappelle que par délibération du 15/12/2011, le Conseil a approuvé le texte de la convention à intervenir avec la CCPAT pour le versement d'un fonds de concours pour le financement des Tableaux blancs interactifs des écoles élémentaires.

L'article 6 « Fonds de compensation de la TVA » de cette convention comporte une erreur relative à la récupération de la TVA en faisant référence à l'article L 1615- 2 § 5 qui prévoit la possibilité de récupérer la TVA par le FCTVA, mais seulement pour les fonds de concours relatifs aux travaux de voirie.

Il convient donc de supprimer l'article 6 de cette convention qui ne s'applique pas.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité APPROUVE cette modification de la convention

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Conseil est informé des points suivants :

- **Déclarations d'Intention d'aliéner recues en Mairie depuis la dernière séance :** pour lesquelles la commune n'entend pas exercer son droit de préemption
- **Calendrier des prochaines manifestations :** il est remis à chaque conseiller pour information
Les manifestations suivantes seront rajoutées au Calendrier :
 - Marché de Noël Dimanche 09/12/2012
 - Tournoi de Foot Jeunes le 17/06/2012
 - Gala des Jeunes Etoiles de Gymnastique le 23/06/2012 Salle Jean Boudier
 - Plateau Baby Basket le 18/02/2012 Salle Jean Boudier de 09h00 à 17h00



➤ **Dates des prochaines réunions :**

- **Conseil Municipal :** les dates suivantes sont prévues pour le premier trimestre 2012

Jeudi 08/03/2012 à 20 h –
Jeudi 29/03/2012 à 20 h - pour le vote du Budget Primitif 2012

➤ **Schéma de Coopération Intercommunale :**

Par arrêté en date du 19/12/2011, M. le Préfet du Rhône a fixé le Schéma de Coopération Intercommunale.

M. le Maire rappelle les termes de la délibération du Conseil Municipal prise sur le projet de Schéma de Coopération Intercommunale présenté en séance du 07/07/2011 et dont il n'a pas été tenu compte par M. le Préfet.

➤ **Commune Nouvelle :**

M. le Maire informe que la réunion plénière prévue le 26 janvier 2012 a été repoussée.

Mme SROKA demande des informations sur les balises « cédez le passage » installées sur la RD 504

Rapport des Adjoint :

➤ **M. HERRADA,** Adjoint à l'Animation et Vie Associative, rend compte et informe :

- de la préparation du Repas de l'Amitié prévu le 19 Février 2012 dont les invitations sont en cours de distribution
- de la prochaine réunion de la commission municipale « Animation et Vie Associative » fixée au lundi 30 janvier 2012 à 19h00 en Mairie pour la préparation du repas de l'amitié
- du Rallye Lyon-Charbonnières 2012 qui traversera notre Commune le 14 avril prochain
 - 1^{ère} spéciale : de 10h30 à 14h30
 - 2^{ème} spéciale : de 17h00 à 21h00
 - un arrêté municipal règlera la circulation et le stationnement pour cet évènement
 - une buvette sera tenue par une association locale en bordure du circuit

➤ **Mme CHAUMETTE,** Adjointe aux Affaires Sociales, informe du montant des dons, soit 220 €, effectués au profit du CCAS par les participants au marché de Noël 2011

➤ **M. CHOLLET,** Adjoint aux Travaux et à la Voirie, informe :

- de l'avancement des travaux d'extension du CAP :
 - la Commission de Sécurité a émis un AVIS FAVORABLE suite à la visite d'ouverture
 - l'aménagement des abords extérieurs et le goudronnage de la cour sont prévus
 - le mobilier (tables et chaises) a été commandé ainsi que le matériel sanitaire
 - l'inauguration de la Salle du CAP sera organisée à l'occasion du prochain Forum des Associations prévu le 7 juillet 2012
- des travaux de réfection de peinture prévus sous le préau de l'Ecole Primaire du Château
- de la dernière réunion du SYDER avec la remise de prix à plusieurs communes
- de la prochaine réunion prévue le lundi 23/01/2012 à la CCPAT sur l'assainissement et le SPANC

➤ **M. LARGENT,** 1^{er} Adjoint, rend compte :

du bon fonctionnement de l'association créée pour la gestion de l'Épicerie Sociale, qui génère beaucoup de travail. Il informe de la désignation de M. BURNICHON d'Amplepuis aux fonctions de Trésorier.

➤ **M. BERTHOUX,** Adjoint à la Sécurité et Prévention et aux Affaires scolaires, informe des points suivants :

- au titre des Affaires scolaires :

- du prochain renouvellement des drapeaux tricolores aux frontons des écoles
 - de la prochaine réfection des peintures du préau de l'école primaire
 - de l'achat d'un nouvel ordinateur et d'une imprimante pour la Directrice de l'Ecole Maternelle
 - de la mise en place par l'Inspection Académique de stages de remise à niveau en Français et Mathématiques pour les élèves de CM1 et CM2 en difficultés pendant les vacances de printemps,
 - du rendu de l'audit énergétique des bâtiments communaux qui préconise l'installation de thermostats dans les écoles, en outre des relevés et un suivi des températures seront effectués régulièrement
- M. le Maire souligne par ailleurs que les grèves nationales ne sont pas suivies par les enseignants de nos écoles

- au titre de la Sécurité/Prévention :

- de la prorogation du Plan Vigipirate jusqu'à fin janvier 2012
- des Statistiques Sécurité Routière :
 - dans le Rhône, le volume des infractions au Code de la Route a progressé de 5 %.
 - en un an, les évolutions suivantes ont été constatées :
 - hausse des infractions de type feux rouges grillés, fausses plaques et stationnement
 - baisse des infractions de type défaut de ceinture, sens interdit, défaut de casque



- augmentation de 22 % des infractions dues à des conduites addictives, notamment après usage de stupéfiants et/ou sous emprise d'alcool

- au titre des Affaires Funéraires :

- de l'installation prochaine au cimetière d'un Livre du Souvenir dans le carré de dispersion des cendres, commandé aux Ets CATTO

➤ **Mme LEPETITGALAND**, Adjointe à la Culture informe :

- de l'animation BD à la Bibliothèque Municipale avec l'accueil de 3 classes en Janvier
- de l'audit informatique prévu le 30/01/2012 aux écoles par la CCPAT
- demande l'avis des conseillers et des premières réactions sur le Bulletin Municipal 2012
Il ressort que certaines photos sont trop petites et trop nombreuses

PAROLE AUX CONSEILLERS :

Mme SROKA :

- demande l'intervention des services municipaux à la Salle de la Vallée afin d'enlever le placard métallique qui génère des moisissures contre le mur
- signale que les zébras nouvellement tracés sur la RD 504 au croisement de la Roche / le Fromental ne sont pas respectés, notamment par les camions

M. BOUDON :

Signale que M. DUDU n'a pas eu d'invitations pour le Repas de l'Amitié 2012.

M. DEZAYE :

Signale des voitures tampons en bas de la Rue du Peintre

M. MATHOU :

Demande pour quelle raison les chefs d'entreprises ne sont pas invités aux Vœux de la Municipalité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Fait à Bourg de Thizy, le 24 Janvier 2012.

Le Maire,
Jean DESSEIGNÉS.

